

C2R SPORT DESIGN

CADRE STANDARD VALIDÉ

CONCEPT STORE C2R

par AMBH Compagnie

PROPRIÉTÉ DU CLUB • CONCEPTION C2R • FOURNITURE • ACCOMPAGNEMENT

LE CLUB FINANCE ET POSSÈDE SA BOUTIQUE. C2R LA CONÇOIT, L'ÉQUIPE
ET L'ACCOMPAGNE.

Cadre unique applicable aux clubs, académies, ASC, écoles de football, centres de formation et collectivités.

01 — PRINCIPES

LE CADRE OFFICIEL DU CONCEPT STORE C2R

Le projet est financé par le client afin qu'il possède son propre espace commercial et conserve la maîtrise de son exploitation.

AMBH COMPAGNIE / C2R N'ASSURE PAS LE FINANCEMENT DE LA BOUTIQUE.

01

PRINCIPE

FINANCEMENT PAR LE CLIENT

Le club finance l'étude, la fabrication, l'installation, les équipements et le stock commandés.

02

PRINCIPE

PROPRIÉTÉ DU CLUB

La boutique et les éléments acquis appartiennent au club selon le devis, la convention et le procès-verbal de réception.

03

PRINCIPE

CONCEPTION PAR C2R

AMBH Compagnie/C2R pilote l'étude, le design, les plans, la façade, l'intérieur, le mobilier et la mise en service.

04

PRINCIPE

APPROVISIONNEMENT C2R

C2R crée les collections et fournit les équipements sportifs, le matériel sportif, les chaussures, les accessoires et le sportswear.

05

PRINCIPE

EXPLOITATION PAR LE CLUB

Le club gère son personnel, sa caisse, son stock, ses prix de vente et sa relation avec les clients.

02 — RESPONSABILITÉS

UNE RÉPARTITION CLAIRE DES RÔLES

Chaque partie intervient dans son domaine et assume les obligations définies dans les documents contractuels.

DOMAINE	CLUB / CLIENT	AMBH COMPAGNIE / C2R
Financement	Mobilise et règle les fonds prévus	Établit le devis et l'échéancier
Site	Fournit l'espace et les autorisations	Analyse les contraintes techniques
Concept	Valide les orientations	Conçoit la solution adaptée
Design	Valide logo, couleurs et maquettes	Crée façade, signalétique et collections
Production	Respecte les validations et paiements	Fabrique ou coordonne les fournitures
Installation	Garantit l'accès et la sécurité du site	Livre, installe et met en service
Exploitation	Gère personnel, caisse, stock et ventes	Accompagne selon les services commandés
Réassort	Déclenche et règle les commandes	Produit et approvisionne selon commande

LE CLUB CONSERVE LA MAÎTRISE DE L'EXPLOITATION ; C2R RESTE LE CONCEPTEUR, L'INSTALLATEUR ET LE FOURNISSEUR.

03 — RÉMUNÉRATION

COMMENT AMBH COMPAGNIE/C2R EST RÉMUNÉRÉE

La rémunération repose exclusivement sur des prestations et fournitures identifiées, facturées et contractualisées.

01FACTURATI
ON**ÉTUDE & CONCEPTION**

Diagnostic, relevés, implantation, plans, architecture commerciale et dossier technique.

02FACTURATI
ON**DESIGN & IDENTITÉ**

Façade, enseigne, signalétique, univers graphique et développement des collections.

03FACTURATI
ON**FABRICATION & INSTALLATION**

Structure, aménagement, mobilier, transport, pose et mise en service.

04FACTURATI
ON**STOCK INITIAL**

Kits, chaussures, accessoires, matériel sportif, sportswear et produits personnalisés.

05FACTURATI
ON**RÉASSORTS**

Nouvelles commandes, renouvellement des tailles, collections saisonnières et capsules.

06FACTURATI
ON**SERVICES COMPLÉMENTAIRES**

Personnalisation, maintenance, formation, assistance commerciale et activations.

AUCUN PARTAGE AUTOMATIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES OU DES BÉNÉFICES DE LA BOUTIQUE.

04 — PROPRIÉTÉ ET EXPLOITATION

CE QUI APPARTIENT AU CLUB ET CE QUI RESTE PROTÉGÉ

Le contrat distingue les biens acquis par le client du savoir-faire, des méthodes et des catalogues C2R.

01
CLUB

BOUTIQUE ET AMÉNAGEMENTS ACQUIS

Après paiement et réception, les éléments expressément vendus au client lui appartiennent conformément au devis.

02
CLUB

STOCK ACHETÉ

Les produits commandés et intégralement payés appartiennent au club, qui les revend sous sa responsabilité.

03
CLUB

RECETTES COMMERCIALES

Le club conserve les recettes issues de ses ventes et assume les charges, taxes, invendus et risques d'exploitation.

04
CLUB

MARQUE ET IDENTITÉ DU CLUB

Le club demeure titulaire de ses signes et autorise leur utilisation uniquement pour exécuter les commandes validées.

05
C2R

MÉTHODES ET SAVOIR-FAIRE C2R

Les concepts génériques, méthodes, catalogues, gabarits, procédés et savoir-faire demeurent la propriété de leurs titulaires.

06
CONTRAT

CRÉATIONS SPÉCIFIQUES

Les droits d'utilisation des façades, visuels et collections spécifiques sont précisés dans la convention et le devis.

05 — CADRE CONTRACTUEL

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES AVANT PRODUCTION

Aucune commande ne doit être lancée tant que le périmètre, le prix, les validations et les responsabilités ne sont pas formalisés.

01
DOCUMENT**FICHE DE QUALIFICATION**

Identité du client, site, dimensions, moyens, public, produits et calendrier.

02
DOCUMENT**PROPOSITION TECHNIQUE**

Concept recommandé, façade, intérieur, organisation, collections et assortiment.

03
DOCUMENT**DEVIS**

Prestations, produits, quantités, prix, taxes, logistique, délais et échéancier.

04
DOCUMENT**CONVENTION**

Objet, responsabilités, validations, propriété, garanties, confidentialité et règlement des différends.

05
DOCUMENT**BON DE COMMANDE**

Confirmation définitive des produits, quantités, tailles, coloris et services commandés.

06
DOCUMENT**PROCÈS-VERBAL**

Réception, conformité, réserves éventuelles, transfert et clôture de l'installation.

**SEULS LE DEVIS ACCEPTÉ, LA CONVENTION SIGNÉE ET LES VALIDATIONS ÉCRITES
ENGAGENT LES PARTIES.**

06 — DÉPLOIEMENT

LE PROCESSUS STANDARD D'UN PROJET

Le déploiement suit huit étapes identiques afin d'assurer la qualité, la traçabilité et la maîtrise des délais.

01
ÉTAPE**QUALIFICATION**

Recueillir le site, les moyens, les effectifs, le public, les produits et le calendrier.

02
ÉTAPE**ÉTUDE**

Analyser les dimensions, contraintes, besoins commerciaux et niveau d'équipement.

03
ÉTAPE**CONCEPTION**

Préparer le concept, la façade, l'intérieur, le design et l'assortiment.

04
ÉTAPE**CHIFFRAGE**

Établir le devis, l'échéancier, les délais et la proposition commerciale.

05
ÉTAPE**VALIDATION**

Signer les documents et valider les plans, designs, quantités, tailles et finitions.

06
ÉTAPE**PRODUCTION**

Fabriquer, contrôler, préparer le site et organiser la logistique.

07
ÉTAPE**INSTALLATION**

Livrer, poser, aménager, implanter les produits et mettre en service.

08
ÉTAPE**SUIVI**

Réceptionner, lever les réserves, réassortir et accompagner l'évolution de la boutique.

07 — SÉCURISATION

LES RÈGLES NON NÉGOCIABLES

Ces règles protègent la trésorerie, la marque, la qualité du projet et les relations avec le client.

01
RÈGLE**PAS DE PRIX SANS ÉTUDE**

Toute estimation reste indicative avant validation du site, du périmètre, des quantités et de la logistique.

02
RÈGLE**PAS DE PRODUCTION SANS ACOMPTE**

Le lancement intervient uniquement après signature et réception du paiement prévu.

03
RÈGLE**PAS DE FABRICATION SANS VALIDATION**

Plans, designs, tailles, quantités, coloris et finitions doivent être approuvés par écrit.

04
RÈGLE**PAS DE MODIFICATION INFORMELLE**

Toute évolution du périmètre fait l'objet d'un écrit et peut modifier le prix et le délai.

05
RÈGLE**PAS DE LIVRAISON SANS CONTRÔLE**

Les quantités et la conformité sont vérifiées avant expédition ou installation.

06
RÈGLE**PAS DE CLÔTURE SANS RÉCEPTION**

Un procès-verbal constate la réception et les réserves éventuelles.

Les documents définitifs doivent être adaptés au pays, au client, au financement et au périmètre par un conseil compétent.

08 — VALIDATION

ADHÉSION AU CADRE STANDARD

Cette page confirme que le projet sera étudié et contractualisé exclusivement selon le modèle standard Concept Store C2R.

MODÈLE UNIQUE VALIDÉ : LE CLUB FINANCE ET POSSÈDE — C2R CONÇOIT, INSTALLE, FOURNIT ET ACCOMPAGNE.

01
CONFIRMÉ

LE CLIENT FINANCE LE PROJET SELON LE DEVIS ET L'ÉCHÉANCIER ACCEPTÉS.

02
CONFIRMÉ

LE CLIENT POSSÈDE LES ÉLÉMENTS ACQUIS APRÈS COMPLET PAIEMENT ET RÉCEPTION.

03
CONFIRMÉ

LE CLIENT EXPLOITE LA BOUTIQUE ET CONSERVE LES RECETTES DE SES VENTES.

04
CONFIRMÉ

AMBH COMPAGNIE/C2R EST RÉMUNÉRÉE PAR SES PRESTATIONS, FOURNITURES ET RÉASSORTS.

05
CONFIRMÉ

AUCUNE PRODUCTION NE COMMENCE AVANT VALIDATION ÉCRITE ET PAIEMENT PRÉVU.

06
CONFIRMÉ

LE SAVOIR-FAIRE, LES MÉTHODES ET LES CATALOGUES C2R RESTENT PROTÉGÉS.

08 — VALIDATION

SIGNATURE DU CADRE STANDARD

La signature confirme l'adhésion au modèle unique : financement et propriété par le client, conception, fourniture et accompagnement par AMBH Compagnie/C2R.

CLUB / STRUCTURE

.....

REPRÉSENTANT

.....

PROJET / LOCALISATION

.....

RÉFÉRENCE DU DOSSIER

.....

DATE

.....

POUR LE CLIENT

POUR AMBH COMPAGNIE / C2R

Nom, fonction, date, signature et cachet

Nom, fonction, date, signature et cachet

09 — CONCLUSION

UN CADRE UNIQUE, CLAIR ET DURABLE

Le modèle standard permet au club de posséder son outil commercial tout en s'appuyant sur l'expertise, les catalogues et l'accompagnement C2R.

LE CLUB POSSÈDE. C2R CONÇOIT. AMBH COMPAGNIE DÉPLOIE. C2R APPROVISIONNE.

01
RÉSULTAT**UNE PROPRIÉTÉ CLAIRE**

Le club maîtrise sa boutique, son exploitation et ses revenus.

02
RÉSULTAT**UNE RÉMUNÉRATION TRANSPARENTE**

AMBH Compagnie/C2R facture des prestations et fournitures précises.

03
RÉSULTAT**UNE RELATION DURABLE**

Les réassorts et nouvelles collections prolongent l'accompagnement après l'ouverture.

04
RÉSULTAT**UN DÉPLOIEMENT MAÎTRISÉ**

Les validations, paiements, contrôles et réceptions encadrent chaque étape.

CONTACT

www.can2rue.com • +221 77 672 18 73

AMBH Compagnie — Sacré-Cœur 3, Montagne, Immeuble Soukeyna, 1er étage, Dakar

C2R — L'Afrique crée sa propre légende.